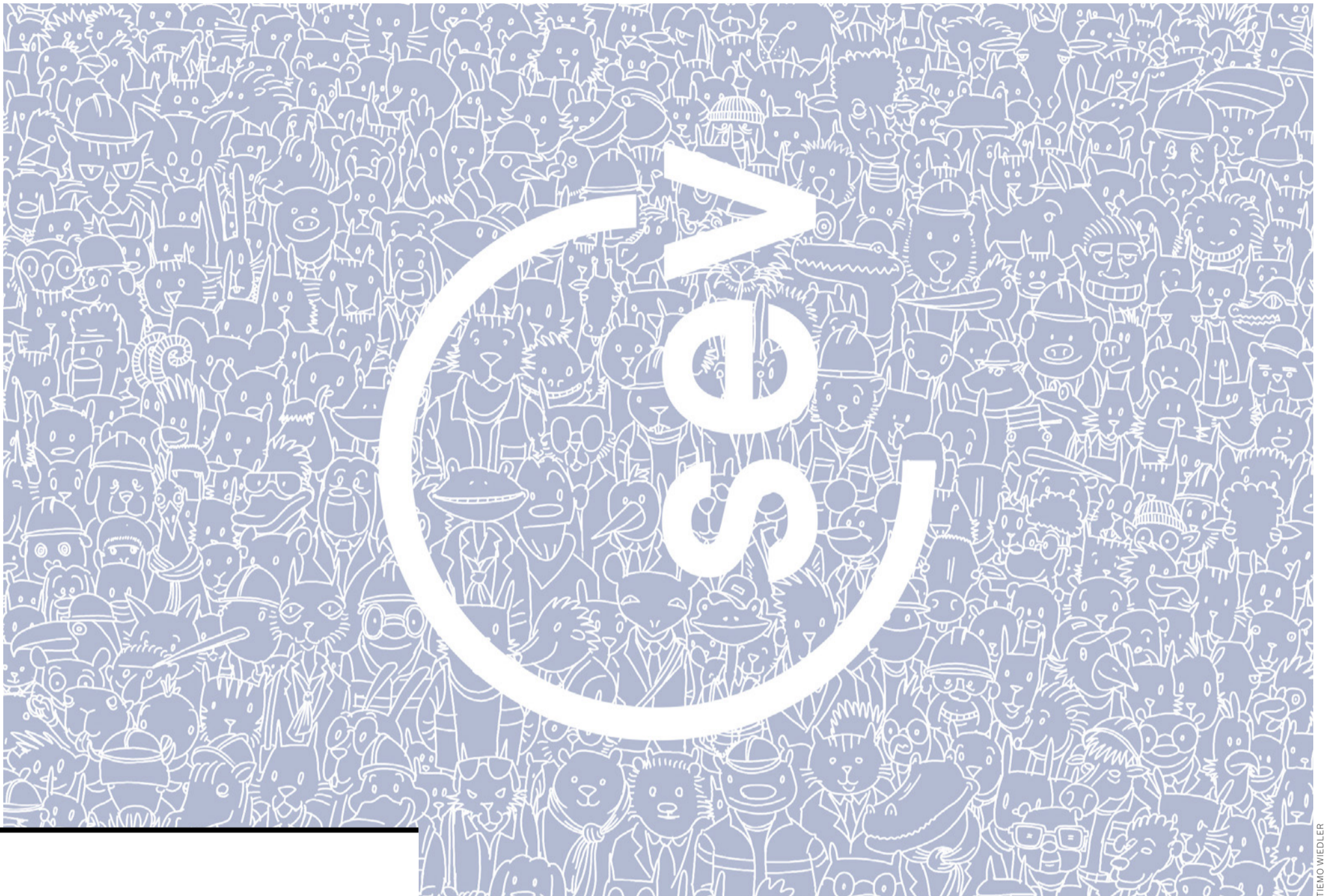




SEV N°15

Le journal du Syndicat du personnel des transports



NOUVELLE ANNÉE

La force du collectif

Édito de Matthias Hartwich,
Président du SEV

▶ p. 3

Pour le SEV, 2023 a été une année de changement : la direction syndicale est complètement différente par rapport à 2022. S'y ajoutent les défis issus de la politique et du dialogue avec « nos » entreprises : nous sommes confrontés à des vents contraires.

Néanmoins, vous avez maîtrisé la situation : vous avez fait fonctionner les transports publics (TP), malgré l'accident dans le tunnel de base du Gothard, de nombreuses difficultés et une pénurie constante de main-d'œuvre. Grâce à vous, les transports publics en Suisse restent stables, sûrs et économiques. Nous devons défendre cela contre les attaques de la Commission européenne et de certains acteurs politiques suisses. Des TP plus fiables et plus écologiques que vous assurez chaque jour pour les personnes et les marchandises, cela a son prix. Et la paix sociale, qui fait la force de

la Suisse, a aussi son prix. Qui-conque met cela en danger met en danger non seulement les TP, mais également la cohésion de la société.

L'année écoulée fut mouvementée : la grève des femmes en juin, la manifestation nationale pour le pouvoir d'achat en septembre, des négociations salariales et CCT nombreuses - et parfois pénibles, ainsi que des thèmes liés à la politique des transports tels que l'attaque du Conseil fédéral contre le transport régional des voyageurs. En parallèle, le SEV - c'est-à-dire vous - avez recruté pratiquement 2000 nouveaux membres. Un grand merci à vous tous qui y avez contribué. En effet, plus nous sommes nombreux, plus nous sommes forts.

L'année 2024 comportera des défis tout aussi exigeants. Nous devons être convaincants et marquer le dialogue social de même que les négociations CCT et salariales

par notre présence ainsi que notre force. Un des défis de 2024 ? Garantir un revenu pour les retraités. Une 13^e rente AVS, sur laquelle nous voterons en mars, est la meilleure façon d'y parvenir. Les discussions sur la CCT CFF et CFF Cargo seront aussi ardues. En 2024 nous devons une nouvelle fois recruter 2000 nouveaux membres - même plus.

Je vous souhaite à tous de belles fêtes de fin d'année et la santé pour une année 2024 fructueuse !

Image animée

QR code pour l'animation et le téléchargement de la carte numérique



Départ

Christian Fankhauser, vice-président SEV, prend sa retraite. Interview.

2

Sous-traitants tpg

Droit du travail bafoué, les tpg regardent ailleurs

4

Conclusion

Action flyers et négociations salariales réussies aux CFF et à CFF Cargo

5

Reka 2024

En 2024 aussi, les membres SEV pourront retirer jusqu'à 600 francs d'avoir Reka avec un rabais de 10%. Tous les membres qui possèdent déjà une Reka Card ou ceux qui ont accepté de recevoir de la publicité des partenaires SEV recevront comme d'habitude fin janvier une lettre de Reka avec des bulletins de versement préimprimés.

Félicitations à Carol et Fred

Genève - Félicitations à Carol Brodin et Frédéric Nouchi pour leur élection comme représentant-e-s du personnel au Conseil d'administration des tpg.



YVES SANCEY

Le dépouillement des bulletins de vote a été réalisé le 27 octobre par la commission électorale. Les deux candidat-e-s SEV ont été élu-e-s pour représenter le personnel de l'Exploitation et du Technique, sans le personnel gradé.

TransN

Les finances fragiles de la compagnie de transports publics neuchâtelois transN inquiètent. Le 5 décembre, des députés au Grand Conseil ont interpellé le gouvernement à ce sujet. Le SEV verrait d'un bon œil une augmentation du capital pour que transN ait enfin des moyens adaptés à ses prestations en hausse. Le discours d'économies n'est pas rassurant pour le personnel. «Chaque fois que nous rencontrons les collaborateurs, ils sont à la rupture en matière d'engagement, de fatigue, de suppression de congé, de suppression de ligne» selon le secrétaire syndical Jean-Pierre Etique. Pour lui, «il est exclu que des économies se fassent sur le dos du personnel. Le métier doit rester attractif!».

Bonnes fêtes de fin d'année

La rédaction SEV souhaite à tous ses lecteurs et lectrices de belles et reposantes fêtes de fin d'année et une bonne année 2024. Jusqu'au prochain *journal SEV*, le 26 janvier, nous vous tiendrons au courant, si nécessaire, via le site internet, les médias sociaux et la newsletter.



MICHAEL SPAHR

Christian Fankhauser, vice-président, part à la retraite aujourd'hui. Nous avons fait avec lui le bilan de ses dix-neuf années passées au SEV.

DÉPART DE CHRISTIAN FANKHAUSER

Écouter et agir ont été mon fil rouge syndical

Yves Sancey et Michael Spahr
yves.sancey@sev-online.ch

Une page importante se tourne au SEV avec le départ de Christian Fankhauser. Il aura été un de ceux qui ont amené une pratique syndicale combative en lien avec une base mobilisée. C'est donc l'heure du bilan.

Cet entretien de départ se déroule dans son bureau de Berne, juste avant le pot de départ avec ses collègues en son honneur et celui de Vincent et Res qui partent également à la retraite. Christian termine son dernier jour de travail au SEV ce 15 décembre après un total de dix-neuf ans au sein du syndicat. Son arrivée au SEV a coïncidé avec un moment charnière. Christian aura grandement participé à passer ce cap en apportant son dynamisme, son humour pince-sans-rire et une combativité à la hauteur des enjeux.

Christian, quel est ton meilleur souvenir au SEV ?

Difficile d'en trouver un seul ! La mise en place du premier questionnaire de santé au travail pour la branche bus en 2010 a été un jalon important pour moi. C'est sans doute un de mes meilleurs souvenirs. Quand on m'a engagé, on m'a dit que je serais un peu « Monsieur bus ». À l'époque, le GATU, l'ancienne branche bus des Romands, faisait des rencontres internationales. C'est ainsi qu'ils sont revenus de Bologne avec un questionnaire sur la santé et le bien-être. Nous nous sommes inspirés. Entendre les préoccupations de nos collègues et les transformer en revendications et en actions, cela a toujours été le fil rouge de mon engagement syndical. Mon but était de les rendre lisibles et concrètes dans une CCT. J'espère que nos collègues répondront à la prochaine enquête qui commencera en 2024.

En trente ans de syndicalisme sur toute ta carrière, quels changements t'ont frappé dans la manière de faire du syndicalisme ?

Pour moi, il y a surtout une bonne manière de faire du syndicalisme en lien avec notre base. Quand je suis arrivé au SEV, nous étions à un tournant avec la fin des régies fédérales. On perdait le statut de fonctionnaire au profit des CCT. Du côté syndical, il a fallu s'adapter se réinventer. Ce n'était plus le politique – sur lequel nous faisons un travail de conviction – qui décidait. Nous sommes alors passés d'un syndicalisme de lobby et d'accompagnement de membres à un syndicalisme de rapport de force avec un employeur. Cela nécessite une meilleure présence sur le terrain et d'être à l'écoute des travailleurs qu'il faut mobiliser pour que leurs revendications aient du poids et soient entendues.

Quel était ton rapport avec ces directeurs ?

Je suis arrivé en 2004. Aux tl à Lausanne par exemple, le directeur était encore assez proche des travailleuses et travailleurs. Puis ces directeurs se sont éloignés parce qu'ils étaient happés par de grands projets comme le M2. On les voyait moins. Ils confiaient le dialogue social à leurs managers des dites Ressources humaines. Ce mot, je l'ai toujours trouvé abject. Il signifie un changement de paradigme et de discours, justement à cette période-là ! Finis les chef-fe-s du personnel ou le directeur qui connaît ce monde. On a affaire à des universitaires formés dans le même moule néolibéral de la HEC Saint-Gall, celui des économies, du rendement et de la productivité. On a, dès lors, affaire à toute la novlangue managériale et cette terrible maladie : la saint-gallite ! Les humains sont traités comme le matériel ! Ils sont une ressource. On sent bien que ce n'est alors plus la même chose.

Tu avais le don de remettre en place les auto-proclamés experts...

En effet ! Aux tl, on avait des négociations salariales vraiment dures. Il fallait refaire les systèmes salariaux. Et là, on nous présente un « expert » connu pour ses éloges du salaire au mérite. Il traitait de médiocrates et d'anachroniques ceux qui s'accrochaient aux annuités automatiques qui favorisaient les tire-au-flanc. Cette valorisation de la performance individuelle n'a aucun sens dans les métiers de la conduite. En guise de présentation, nous lui avons simplement dit : « Cher Monsieur, les médiocrates vous saluent. » Nous ne l'avons pas regardé durant sa présentation et, à la fin, j'ai demandé à la cheffe du personnel si l'expert avait fini son speech. Et si nous pouvions vraiment commencer à parler. Il en est resté médusé. Cela montre la force d'une équipe syndicale face à un technocrate hors-sol. Ce Monsieur a fait toute sa carrière sur ce discours de soi-disant profiteurs. Ironique, non ?

La taille des entreprises a beaucoup évolué ces dix-neuf dernières années ?

En effet, en dehors des tl qui étaient déjà une grande boîte, on est passé d'entreprises familiales avec un management paternaliste à des PME qui grandissent avec un changement d'échelle qui rend compliqué la construction des horaires et des tours de service. On passait de 50 à 150 personnes. Il n'y avait pas de chefs d'équipe et de structures professionnelles pour les relations humaines. Certaines entreprises ont grandi trop vite et cela a amené du chaos.

Le petit garçon de Tramelan que tu étais aurait-il pu imaginer ton parcours ?

Non, je n'ai jamais rien imaginé. Dans un pe-

tit village, les perspectives de faire des études secondaires étaient fortement limitées. Je n'ai donc pas fait l'école secondaire. Je voulais être cuisinier. Mais j'ai changé d'avis. Que faire ? Je suis peu manuel. J'ai donc fait employé de commerce, trois ans. Je suis alors devenu réviseur interne pour la Romandie à la FOBB, syndicat du bois et du bâtiment. Là, le monde du syndicat s'est ouvert. J'ai quand même fait un crochet par IBM pour voir comment cela se passait dans une multinationale. Je suis parti très vite !

Comment as-tu vécu le passage de secrétaire régional à vice-président ?

Un choc ! Cela faisait 14-15 ans que j'effectuais ce travail de secrétaire syndical. J'avais 56 ans. J'étais prêt. Le choc, c'est surtout qu'à peine trois mois après avoir commencé, le coronavirus est arrivé et cela n'a pas été simple pour la conduite du personnel dans ces circonstances. La direction était responsable de la protection des salariés du SEV. Je n'avais pas soupçonné l'énergie que cela demande. On change de rôle. Ma tâche de vice-président a été de soutenir mes collègues secrétaires syndicaux. C'est un travail d'équipe. C'est cela qui a conduit mes quatre ans. J'ai beaucoup appris aussi. J'ai découvert le syndicalisme alémanique. Il y a des différences mais, à la fin, si on parle avec les gens et que l'on a un discours clair, nos collègues sont aussi prêts à se mobiliser. Je suis très optimiste pour l'avenir.

Pourquoi prends-tu ta retraite déjà maintenant ?

J'ai la chance d'avoir une bonne caisse de pensions qui me permet de profiter de ce « salaire différé ». Au SEV, on peut prendre la retraite à 60 ans. La maladie de Valérie Solano, ma meilleure amie au syndicat, m'a évidemment beaucoup touché. Fatiguées, des femmes se sont retirées de la vie politique. Cela m'a fait réfléchir. J'ai travaillé toute ma vie. À part la lecture, je n'ai quasiment eu aucun hobby. Ma compagne est à la retraite et ce sont des années importantes qui passent. Toutes les pièces de cette mosaïque ont compté dans ma décision.

As-tu peur de t'ennuyer à la retraite ?

Non ! Je me réjouis de la phase contemplative qui m'attend. Je vais aller à la découverte des oiseaux, apprendre à les reconnaître. Je m'intéressais beaucoup à la photographie étant jeune. J'imaginai difficilement de pouvoir en vivre, surtout avec l'arrivée d'un enfant. J'espère pouvoir « photographier l'invisible » comme le photographe animalier français Vincent Mugnier. À mon échelle bien sûr. Le lac de Morat me semble se prêter à merveille pour cette errance dans la nature tôt le matin. J'ai hâte.

COMITÉ

Votation cruciale en mars 2024: Oui à la 13^e rente AVS



Le président du comité SEV Danilo Tonina (à g.) remet à Christian Fankhauser un cadeau d'adieu.

Michael Spahr
michael.spahr@sev-online.ch

Le 8 décembre, le comité SEV s'est réuni pour la dernière fois en 2023. Il a décidé des mots d'ordre pour les votations du 3 mars 2024 ainsi que des thèmes et des points forts pour l'année prochaine. Enfin, il a pris congé du vice-président SEV Christian Fankhauser.

L'initiative « Mieux vivre à la retraite » est plus que jamais d'actualité. De plus en plus de retraités ont du mal à joindre les deux bouts. Si l'initiative est acceptée, une 13^e rente AVS sera versée sur le modèle du 13^e salaire. Cette rente supplémentaire sera aussi versée aux personnes qui perçoivent des prestations complémentaires. La hausse des prix sera ainsi compensée rapidement et efficacement.

Loyers, primes d'assurance-maladie, électricité et alimentation sont plus chers. Le coût croissant de la vie grignote l'équivalent d'un mois de rente. Par ailleurs, les rentes des caisses de pension diminuent depuis des années. L'augmentation des prix touche très durement les personnes avec de petites rentes dont une proportion importante de femmes. Une 13^e rente AVS, c'est ce qui est le plus utile aux femmes, car elle est la seule rente versée à tous. Seule l'AVS reconnaît les activités éducatives et d'assistance non rémunérées effectuées essentiellement par des femmes.

Tout le monde a droit à l'AVS

L'AVS est avantagée pour la plupart des travailleurs, car l'employeur paie la moitié des cotisations. Les personnes qui touchent des salaires très élevés en paient aussi une partie parce que leurs millions de bonus y sont aus-

si soumis. De plus, les coûts de l'AVS sont bas et stables. Toutes les recettes encaissées sont directement utilisées pour verser les rentes, sans que des banques, des actionnaires ou d'autres intermédiaires se servent au passage.

Les moyens financiers sont là

L'AVS fait des excédents. Avec près de 50 milliards de francs, ses réserves sont aujourd'hui plus importantes que jamais. À sa mise en place, la 13^e rente coûtera environ 4,1 milliards. Le Conseil fédéral prévoit un excédent de l'AVS de 3,5 milliards pour la même année. Les coûts de la 13^e rente AVS seront donc en grande partie déjà couverts. Pour le financement à long terme, il suffira par exemple d'augmenter de 0,4 % la cotisation salariale de l'employé. En cumulant avec la cotisation de l'employeur, cela représente 3,7 milliards supplémentaires par an.

Travailler jusqu'à 66, 67... ans ?

Le comité dit oui à la 13^e rente AVS, mais en même temps, il dit non à l'initiative sur les rentes des jeunes libéraux-radicaux. L'initiative « Pour une prévoyance vieillesse sûre et pérenne » demande le relèvement de l'âge de la retraite des femmes et des hommes à 66 ans, puis l'augmentation de l'âge de la retraite en fonction de l'espérance de vie. Cette augmentation aurait pour conséquence que les travailleurs à revenu moyen devraient travailler jusqu'à la fin de leur vie, tandis que les hauts revenus pourraient continuer à se permettre une retraite anticipée. Cela va à l'encontre des principes des syndicats.

Défis 2024

Le comité SEV adopte les thèmes et les points forts pour 2024, dont les négociations pour une nouvelle CCT ou un renouvellement de CCT avec les

CFF et CFF Cargo, le soutien aux entreprises de transports publics pour les mesures contre la pénurie de personnel qualifié, la résistance aux mesures d'économie, aux plans de démantèlement et aux délocalisations ainsi que la lutte contre les agressions croissantes envers le personnel.

En 2024, le SEV devra aussi faire face au renchérissement croissant et aux revendications salariales plus élevées qui en découlent. Les négociations avec l'UE et la défense du service public seront également des thèmes importants.

La responsable du recrutement Stefanie Furst présente au comité les plans en matière de syndicalisation des membres : « Il y a beaucoup de potentiel inexploité que nous voulons mieux utiliser ». Enfin, le SEV prend congé du vice-président Christian Fankhauser, qui partira à la retraite fin 2023.

+

-

Le **Conseil des Etats** a entendu les mises en garde du SEV et de ses alliés contre les coupes prévues dans le trafic régional de voyageurs (TRV) : il a **décidé** le 5 décembre d'**augmenter de 55 millions de francs** les fonds fédéraux pour le TRV par rapport à aujourd'hui au lieu de les diminuer de 5 millions comme le voulait le Conseil fédéral - correspondant à une réduction effective d'env. 92 millions en raison des crédits supplémentaires accordés en 2022. Le 7 décembre, le SEV a distribué des tracts aux conseillers nationaux (photo). Leur décision n'était pas connue à la clôture.

Le 1^{er} décembre, une délégation de la section LPV Zentralbahn - accompagnée de Hanny Weissmüller, présidente centrale de la sous-fédération LPV - a remis en gare de Lucerne une **résolution** à Michael Schürch, directeur du **Zentralbahn (ZB)**. La résolution avait été adoptée le 31 octobre par l'assemblée des délégués de la sous-fédération LPV et demande au ZB de prendre immédiatement des **mesures contre le manque de personnel de locomotive**. Car le nombre d'heures supplémentaires effectuées cette année dépasse tout entendement.



STEFANIE FÜRST répond

Tu façannes l'avenir

? En tant que jeune, je ne sais pas si je vais passer toute ma carrière dans les transports publics. Est-ce que cela a du sens de m'engager au SEV ?

Même si tu n'en es qu'au début de ta carrière professionnelle, cela vaut la peine de t'engager dans un syndicat ou au moins d'en être membre. Ce que tu décides aujourd'hui peut avoir des répercussions sur toute ta vie professionnelle. En tant que jeune ton avis est important. Le SEV dispose d'une commission de jeunesse pour tous les membres SEV de moins de 30 ans. Les membres de la commission de jeunesse se rencontrent plusieurs fois par année. Ils discutent de thèmes qui préoccupent les jeunes et aux possibilités de s'engager sur le plan syndical à améliorer les conditions de travail des jeunes. Le SEV se bat, par exemple, pour que ton équilibre entre vie professionnelle et vie privée soit respecté.

Il s'engage pour donner un sens aux tâches que le personnel doit accomplir et veille à ce que tu puisses continuer à te former lorsque ton environnement professionnel change. Mais il y a aussi une composante sociale. Le SEV encourage une forte cohésion parmi ses membres. Ensemble nous sommes plus forts pour lutter pour de meilleures conditions de travail. Mais ensemble, nous pouvons également passer du bon temps. La commission de jeunesse organise chaque année différentes manifestations ludiques. Nous allons par exemple faire de la luge, à Europapark, ou nous visitons un studio de télévision. Tu es cordialement invitée à participer activement à la commission de jeunesse. Tu peux également participer sans engagement à l'une de nos rencontres entre jeunes du SEV et prendre du bon temps avec nous.

Stefanie Furst est secrétaire syndicale et responsable de la jeunesse au SEV. Une question ? Écris-nous à journal@sev-online.

SOUS-TRAITANCE

Droit du travail bafoué, les tpg regardent ailleurs

Yves Sancey
yves.sancey@sev-online.ch

La loi sur les transports publics genevois (tpg) autorise l'entreprise genevoise à sous-traiter 10% de ses charges. Alertés par le SEV sur de nombreuses violations de la loi et leur responsabilité en tant que donneur d'ordre public, les tpg bottent en touche et rejettent toute responsabilité

Le nombre d'atteintes graves et répétées aux dispositions légales se multiplie du côté des sous-traitants tpg. Les salariés ne sont pas rémunérés correctement, et la loi sur la durée du travail (LDT) ainsi que son ordonnance (OLDT) ne sont pas respectées.

Les chauffeurs doivent régulièrement prendre leur pause dans les véhicules de service, sans accès à un local de pause, ni même à des toilettes ou à un point d'eau potable.

Autre exemple : le temps de travail sans prestation de service n'est pas

pris en compte correctement.

En février, le SEV fait part de ces manquements lors d'une séance, à la direction des tpg qui demande de s'adresser directement aux directions de ces entreprises.

Après deux mises en demeure et une dénonciation à l'OCIRT (inspection du travail), le SEV écrit finalement aux tpg le 24 août, les priant d'assumer leur rôle de garant du respect de la loi en tant qu'entité sous-traitante.

Les moins chers paient le moins

Aurélie Lelong, secrétaire syndicale SEV, souligne : « On parle d'une offre de service public, financée par des subventions publiques, confiée à des entreprises privées qui fonctionnent dans l'illégalité au détriment du personnel, ce qui leur permet de tirer les prix vers le bas, car elles ne respectent pas la loi et paient le moins possible. La preuve : le sous-traitant le plus proche du respect des dispositions légales, RATP Dev, a perdu tous

ces contrats au profit d'Odier qui ne respecte ni le droit du travail, ni la CCT, ni le SEV. »

Dans leur réponse, le 26 septembre, les tpg indiquent ne pas se saisir de la problématique, mais la transmettre à leur cellule LDT.

Aurélie Lelong, dans un courrier du 25 octobre, fait part de son mécontentement : « Vous vous êtes contentés de nous renvoyer vers la Cellule LDT de l'entreprise. Cette proposition ne nous satisfait pas. Nous l'avons déjà sollicitée en juin et lui avons rapporté un certain nombre de manquements ; nous n'avons jamais eu de retour de sa part, ne serait-ce qu'un accusé de réception. »

Aurélie Lelong insiste sur le fait que ces atteintes nombreuses et répétées ont des conséquences directes sur la sécurité des usager-e-s, que la responsabilité des tpg est engagée et que des mesures urgentes doivent être prises. Une séance est sollicitée afin que des actions soient menées pour remédier à la situation le plus



Un bus conduit par un chauffeur tpg ou un sous-traitant? Difficile à dire de l'extérieur. Les conditions de travail, elles, c'est sûr, sont bien différentes.

vite possible.

Refus de rencontrer le SEV

Les tpg écrivent le 6 novembre qu'ils ne peuvent pas donner suite à cette demande de rencontre sollicitée par le SEV. Ce serait « prématuré » puisque le point est encore discuté à l'interne. Des vérifications et démarches seraient en cours sur les problématiques LDT et notamment la conformité des locaux de pause. Des réunions entre services doivent encore avoir lieu de mi-novembre à début décembre.

Politique de l'autruche

Aurélie Lelong est exaspérée de ce énième report, d'autant plus que les conclusions qui ressortent de ces séances sont largement insuffisantes : « Nous avons la sensation jusqu'à présent que les tpg jouaient la montre. En fait, ils pratiquent la politique de l'autruche et fuient toute responsabilité dans les manquements dénoncés. En affirmant valider tous

les ans les horaires des entreprises sous-traitantes, les tpg paraissent couvrir les atteintes à la LDT dont se rendent coupables les sous-traitants. Plus grave, dans certains cas, les tpg encouragent les sous-traitants à ne pas respecter la LDT. »

Un exemple concret : pour les terminus à l'aéroport de Genève, il est demandé aux chauffeurs de déplacer les véhicules sur leur temps de pause pour les laisser stationnés à un emplacement qui se situe à dix minutes du local de pause, ce qui a pour conséquence d'empiéter largement le temps de pause minimum garanti par la loi.

Aurélie Lelong ironise : « La solution proposée aux chauffeurs est d'aller se restaurer au restaurant comme si leur salaire de 4575 francs leur permettait ce luxe. » Ces violations de la loi, dont les tpg semblent se rendre complices par leur inaction, vont bientôt faire réagir le Grand Conseil genevois qui devrait prochainement les rappeler à leurs responsabilités.



NAVIGATION

Nouveau système salarial plébiscité à la CGN

Yves Sancey. 92 personnes étaient réunies au chantier naval CGN d'Ouchy le 21 novembre pour l'assemblée générale de la VPT Lac Léman.

Après un certain nombre de points, dont une minute de silence en hommage aux collègues disparus comme Patrick Clot et Loïc Guillemin et une élection à la commission des graphiques, la parole a été donnée au président Lionel Simonin. Il a remercié le comité pour tout le travail, ainsi que le comité étendu avec les présidents de groupements et les collègues pour la confiance. Jean-Pierre Etique, le secrétaire syndical SEV en charge de la section, a félicité les personnes présentes : « Votre implication explique les bons résultats obtenus. »

Arrive ensuite le point tant attendu : la fin de la renégociation globale de la CCT et le nouveau système salarial (NSR). Etique explique l'importance d'avoir pu être impliqué du début jusqu'à la fin dans le processus : « Je n'ai pas encore vu de système salarial qui revalorise aussi bien les métiers. Un montant important sera donné pour faire marcher ce nouveau système. On vote sur le principe d'un système. Il y a encore des étapes. Une commission paritaire pour les litiges va être mise en place. »

« C'est un long travail qui a été entamé depuis plus de deux ans » a rappelé Simonin. Il a profité pour



remercier Yann Roulin et Mathias Gay-Crosier qui ont beaucoup apporté à ce projet, avant de rappeler les trois principales modifications :

- les salaires seront majorés de l'IPC 2023 pour avant « l'enclassement » dans le nouveau système salarial ;
- les gratifications d'ancienneté sont conséquentes, dès sept années de fidélité et surtout après quinze et vingt ans d'entreprise ;
- la CGN sera la première entreprise de Suisse à prendre en compte l'IPAM, l'indice qui mesure l'évolution des primes de l'assurance-maladie (non incluses dans l'IPC) ; et les salaires seront automatiquement augmentés selon l'IPC suisse et de l'IPAM dès le 1^{er} janvier 2025.

« On a abouti à un projet qui est bon, s'il est appliqué tel que nous l'avons conçu. Dans l'ensemble, tout le monde est gagnant », a précisé Simonin. Des collègues vaporistes ont

fait part de leurs critiques constructives. Après un certain nombre de questions-réponses, les derniers qui n'avaient pas encore voté ont mis leur bulletin dans l'urne.

À l'issue du dépouillement, le résultat a été proclamé. Le système a été plébiscité. Sur les 158 personnes qui ont pris part à la votation, 145 ont dit oui, 1 a dit non, 3 bulletins sont nuls et 9 blancs. La salle a alors applaudi ce résultat sans appel.

Le point suivant sur les vacances et les tableaux suscite des réactions. L'idée est d'arriver en janvier 2025 avec une planification annuelle. L'assemblée se conclut par Stéphane Montangero, le représentant du personnel au Conseil d'administration. « Le score du vote est une belle reconnaissance de tout le travail qu'a accompli le comité pendant tous ces mois et années », a-t-il dit, avant d'inviter tout le monde à l'apéro.

TPG

Les RH font des promesses



Yves Sancey. Dans notre dernière édition, nous faisons état d'un certain nombre de manquements dans le suivi administratif des dossiers des employé-e-s en fin de droit au salaire par les Ressources humaines (RH) qui se sont multipliés aux transports publics genevois (tpg). Un courrier avait été adressé le 6 novembre à Émilie Durrer, directrice des RH.

Depuis lors, une rencontre a eu lieu avec son bras droit, Arieh Lewertoff. Celui-ci a reconnu ces manquements et des dysfonctionnements dans le service en charge du suivi, même si, selon lui, la réalité est plus complexe que ne l'affirme le courrier. Cela devrait conduire à une modification de la façon de faire avec un rétroplanning à six mois plutôt qu'à quatre mois.

Pour le SEV, il n'y a pas besoin

de rigidifier le système, mais simplement d'agir au bon moment sans laisser trop de temps passer avant de réagir. « Commencer la procédure six mois avant la fin du droit au salaire paraît peut-être un peu prématuré, surtout si, dans ce délai-là, il s'avère qu'il existe une possibilité de reconversion interne ou d'un stage », indique Aurélie Lelong, secrétaire syndicale SEV en charge des tpg. Les RH des tpg sont conscients de cette problématique et annoncent qu'ils resteront souples dans le processus.

Émilie Durrer défend le travail « remarquable » de son service et a indiqué par mail qu'elle « confirme que les solutions ont été apportées et que ces rares cas isolés ne devraient plus arriver. »

Aurélie Lelong en prend acte avec satisfaction : « Pour nous, l'important c'est que nous ayons été entendu-e-s, que les tpg aient reconnu le problème et qu'ils se soient engagés à corriger leur façon de faire pour que cela ne se reproduise plus. Nous resterons évidemment attentifs par rapport à la suite de ce processus et à la façon dont les RH vont corriger le tir. L'important, c'est que nos collègues ne se retrouvent plus dans une situation si précaire ni dans un processus trop rigidifié. »

CFF & CFF CARGO

Négociations salariales et journée d'action

Michael Spahr
michael.spahr@sev-online.ch

La communauté de négociation du SEV, de transfair, du VSLF et de l'ACTP a pu s'entendre avec les CFF et CFF Cargo sur différentes mesures salariales. Pour le personnel des CFF et de CFF Cargo soumis à la CCT, 2% seront octroyés en 2024 pour les mesures salariales générales et individuelles. En plus, les collaboratrices et collaborateurs recevront une prime unique.

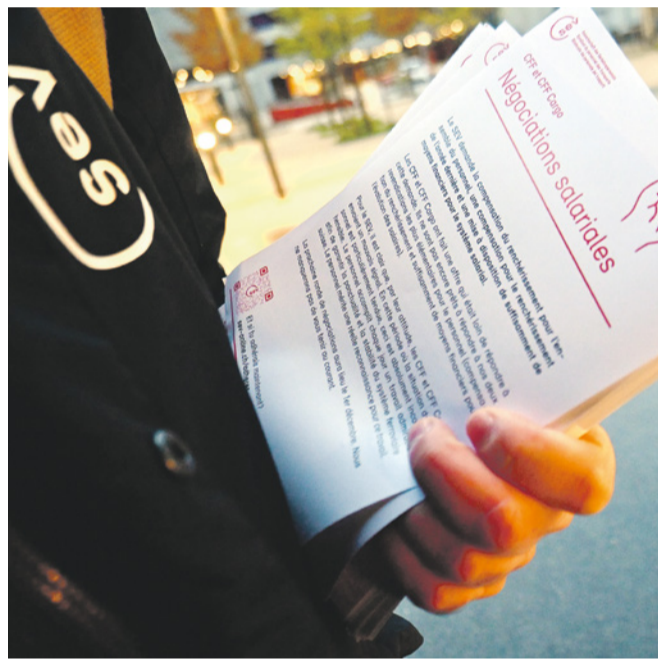
Le renchérissement est sensible pour tous les collègues des CFF et de CFF Cargo. Avec ce résultat des négociations on tient compte de cet état de fait. Les négociations furent intensives et ardues. Les CFF veulent économiser six milliards de francs durant les années à venir et sont soumis à une pression au niveau des économies et de l'efficacité. Pour la communauté de négociations il est clair qu'avec les primes des caisses maladie, les loyers et d'autres frais en augmentation, le personnel a toujours moins d'argent dans son porte-monnaie. Finalement nous avons pu nous mettre d'accord :

- **augmentation générale des salaires au 1^{er} mai 2024 de 1%** (pour les collègues avec garantie, l'article 105c de la CCT s'applique.)
- **mesures salariales individuelles selon système salarial correspondant à 1%**
- **prime unique en janvier 2024 pour tous les collègues Versement unique de 1000 francs (resp. 500, taux d'occupation inférieur à 50%) en janvier 2024 pour tous les collègues.**

Le résultat comprend des mesures salariales d'un montant total de 3,1%.

Le SEV remercie tous les collègues qui nous ont soutenus lors de la journée d'action du 28 novembre. Des membres SEV et des secrétaires syndicaux se sont rendus dans toute la Suisse sur différents sites des CFF et de CFF Cargo pour informer sur les négociations salariales en cours, et pour faire monter la pression (photos). Ceci a certainement contribué à l'obtention de ce bon résultat.

Pour les négociations salariales de l'année prochaine, le SEV mettra tout en œuvre pour obtenir des résultats qui représentent une véritable valorisation. Le versement unique négocié n'a aucune influence sur les négociations salariales de l'année prochaine. Dans la communication interne des CFF, le paiement unique a été qualifié de compensation partielle pour l'inflation 2024. C'est imprécis, car le versement unique ne fait bien sûr que compenser le renchérissement actuellement perceptible. L'année prochaine, le SEV mènera probablement des négociations CCT avec les CFF et CFF Cargo. Les domaines qui seront négociés seront connus au 1^{er} trimestre 2024.



Très bon accueil tôt le matin, malgré le froid et la pluie, au siège romand des CFF à Renens (VD).

YVES SANCEY



Le SEV était présent aux bureaux des CFF Infrastructure à la via Pedemonte à Bellinzona.

VERONICA GALSTER



L'équipe de SEV-TS était prête aux aurores pour distribuer le tract d'info aux Ateliers CFF d'Yverdon.

MARKUS FISCHER



Le SEV était présent le matin à la gare de Zurich.

EVA SCHMID



À Berne, comme ailleurs en Suisse, le SEV a distribué des informations sur les négociations salariales CFF et CFF Cargo.

CHANTAL FISCHER



À Berne, l'accueil matinal du SEV devant le siège des CFF.

CHANTAL FISCHER



Présence massive du SEV aux Ateliers CFF d'Olten.

MICHAEL SPAHR

DÉPART

Bonne retraite, Vincent



CHANTAL FISCHER

Yves Sancey Avec le départ à la retraite de Vincent Brodard, c'est un bout de l'histoire du SEV qui s'en va. Il en était le plus ancien collaborateur à Berne où il a commencé à travailler... en janvier 1994. Avant cela, il était entré aux CFF en août 1981 (service des gares, comme apprenti, puis agent de mouvement AMVT). Il a travaillé aux CFF dans diverses gares jusqu'en février 1988, puis à Bulle aux GFM (actuel tpf) jusqu'à fin 1993. C'est là qu'il a commencé à s'engager dans la section, comme caissier, porté par ses convictions politiques à gauche et syndicales.

Après un brevet en assurances sociales en

2001, il a repris la responsabilité de l'assistance juridique pour la Romandie et a siégé dans plusieurs Conseils de caisses de pensions ainsi qu'à la SUVA, la Commission fédérale AVS et la Caisse supplétive LAA. Toutes ces années, il a défendu nos collègues en leur apportant ce soutien juridique si précieux pour un accompagnement individuel, le départ à la retraite ou un problème avec les assurances sociales. Charlotte Gabriel prend sa relève.

Vincent Brodard a été l'interlocuteur des sections et du Comité central PV ainsi que de la Branche Retraités de la VPT. «Cela m'a donné l'occasion de mesurer l'importance de la fidélité des membres à leur syndicat, même au-delà de la vie active.» Grâce à ses très bonnes connaissances d'allemand, il a assuré nombre de traductions simultanées dans divers comités centraux, assemblées, congrès et autres. Cela lui a permis d'avoir des contacts avec toutes les catégories de personnel dans toutes les régions du pays. Il est persuadé que «l'engagement syndical est plus important que jamais, dans un monde qui ne connaît plus la nuance.»

À 60 ans, ce fan de l'équipe de France de foot pourra aller la voir jouer encore plus souvent et écouter de la musique classique, notamment la talentueuse pianiste Khatia Buniatishvili. Vincent ne quitte pas complètement le SEV. Il continuera d'assurer quelques mandats utiles pour le syndicat et des traductions.

PRISE DE CONGÉ

Merci, Res

Chantal Fischer. En tant que spécialiste du service des membres, il a recherché durant 12 années des solutions pragmatiques pour les membres, les sections et les collègues du secrétariat syndical. Voici maintenant qu'Andreas Etter – tout le monde l'appelle Res – s'en va à la retraite, qu'il a bien méritée!

Res a toujours eu de la facilité à cerner les personnes de son entourage et à se mettre à la place des membres. Son passé d'agent du mouvement chez BLS et de responsable du payroll (fonds de roulement) et des salaires lui a certainement été très utile. Durant toutes ces années il était déjà membre du SEV. Ainsi le « changement de bord » il y a 12 ans a constitué une suite logique.

Durant ses années passées au SEV, Res a participé à divers petits et grands projets. Par exemple à la fusion des sections tpf en une seule, ou à la réorientation d'autres sections. Le changement de la manière d'encaisser les cotisations aux TPG et la décision des TPG de ne plus déduire la cotisation des pensionnés de leur rente l'ont sollicité également en Suisse romande. Ses aptitudes linguistiques et ses réseaux internes lui ont permis de toujours trouver de bonnes solutions. Il a pris son travail très au sérieux, mais sans oublier d'avoir pour chacune et chacun une parole agréable.



CHANTAL FISCHER

En tant que paroxysme de sa présence au SEV, Res a pu organiser cette année l'excursion de bureau et grâce à lui, tous ses collègues ont passé une journée fort agréable.

Res s'en va à la retraite, toutefois il travaillera encore à temps partiel : dans le bureau fiduciaire d'un ami, et en tant qu'entraîneur d'athlétisme. Il a encore deux fils adolescents, des petits-enfants et plusieurs idées pour ne pas s'ennuyer durant son temps libre... pour autant qu'il en ait encore un peu.

Nous te souhaitons un bel avenir, cher Res.

de CHF 1300 par année dès le 1^{er} janvier 2024.

L'accord se présente ainsi :

1. Augmentation de salaire de CHF 1300 par année qui sera versée mensuellement sur les salaires dès le mois de janvier 2024 ;
2. La progression dans la grille salariale selon CCT (échelon) s'applique en plus ;
3. La grille salariale sera adaptée à la hausse en intégrant l'augmentation salariale.

Le comité SEV-TPF est satisfait de l'accord trouvé. Il a été rendu possible par la forte représentativité des membres SEV aux TPF ! Les négociations CCT occuperont la section ces prochains mois !

TPF - NÉGOS SALARIALES

Accord trouvé

SEV. Après d'intenses négociations, un accord a pu être trouvé avec la direction. Cet accord permet de lutter contre l'inflation qui sévit cette année également. Concrètement, le salaire de tout le personnel au bénéfice de la CCT sera augmenté

SERVICE JURIDIQUE

Bienvenue Charlotte



YVES SANCEY

Yves Sancey Depuis le 2 août 2023, Charlotte Gabriel a repris le poste de juriste occupé jusqu'ici par Vincent Brodard. Après trois mois de passation et d'échanges avec lui, elle va donc s'occuper des dossiers individuels pour la Romandie, dont elle a la responsabilité, avec un taux d'occupation de 80%. Les dossiers sont ensuite répartis entre elle et les deux autres juristes romands du SEV : Élodie Wehrli (50%) et Pablo Guarino (20%).

Cette jeune femme de 32 ans a déjà un parcours académique, politique et syndical fourmi. Elle a siégé très jeune, à 18 ans, au conseil communal (législatif) de Gland (VD) durant sept ans sous les couleurs du PS.

Charlotte a suivi des études de droit à l'Université de Lausanne ponctuées par un bachelor en 2013 et un « master of Law » en 2016 sur la question de l'esclavage moderne et l'application du droit international du travail par la Suisse. En parallèle à ses études, elle effectue un stage au parti socialiste vaudois puis, après le bachelor, elle est engagée

comme juriste au syndicat Unia, région Vaud.

Après ses études, elle déménage à Berne pour un poste de stagiaire en 2017 au Bureau fédéral de l'égalité (BFEG). En 2018, elle y devient collaboratrice juridique durant un an. En 2019, elle travaille comme collaboratrice juridique au syndicat Unia, à la centrale à Berne, au service CCT, où elle acquiert de l'expérience professionnelle et syndicale, et de très bonnes connaissances de l'allemand.

Charlotte a alors envie de découvrir de nouvelles choses « tout en restant dans un job engagé, humain et de terrain ». « Au SEV, cela fait maintenant trois mois que je me familiarise avec ce nouvel environnement du monde des transports publics et ses spécificités comme la LDT. J'aime pouvoir aider les gens en les soutenant dans les démarches juridiques, dans la marge de manœuvre existante qui permet des résultats. » Le mercredi, elle a congé. C'est le jour où elle s'occupe particulièrement de son bébé de 1 an et demi. Ses hobbies : le cinéma et les voyages en train, de nuit.

HELVETIA ASSURANCES

Bien planifier une transformation

Embellir, agrandir, rénover son chez-soi – mais quelle est la bonne approche à adopter ?

Pas à pas dans la transformation

Noter ses souhaits et ses exigences permet de planifier les aménagements. Faire ensuite le point sur l'état actuel du bien immobilier. C'est là que vous jetez les bases pour la phase de transformation ultérieure. Une telle analyse permet d'éviter les mauvaises surprises par la suite. Selon le projet, il peut même être utile de faire appel à des expertes ou experts. Une fois les conditions clarifiées, établissez la liste des mesures. Si vous vous lancez dans un projet de rénovation complexe, envisagez dans ce cas de collaborer avec un bureau d'architectes ou de planification des travaux. Pensez à l'aspect juridique. L'office communal des constructions vous dira si vous avez besoin d'un permis de construire. Demandez ensuite des offres et clarifiez le financement.

Une assurance pour les imprévus

Tout travail peut comporter des erreurs voire des accidents. Une assurance de construction vous protège contre les conséquences financières pendant toute la phase de transformation. Les dommages causés par des événements naturels tels que la tempête, la grêle, la foudre ou les inondations sont aussi couverts. La plupart du temps, une « responsabilité civile du maître de l'ouvrage » est également incluse. Celle-ci couvre les prétentions lorsque des tiers non impliqués sont lésés.

Assurer le beau

Une fois la transformation terminée, protégez votre investissement avec l'assurance adé-



HELVETIA

Pierre-Alain Graf, conseiller en assurance.

quate. Dans la plupart des cantons suisses, les dommages causés à la maison par les éléments naturels sont couverts par l'assurance bâtiment cantonale obligatoire. Avec l'assurance choses bâtiment individuelle, vous complétez la protection en fonction de vos besoins. Ainsi, les coûts dus à du vandalisme, à une rupture de canalisation ou à un tremblement de terre sont assurés. Si vous avez investi dans le jardin ou dans une installation photovoltaïque, il vaut la peine de conclure un complément pour les aménagements extérieurs du bâtiment et une assurance photovoltaïque séparée.

Évaluez votre besoin individuel en matière d'assurance lors d'un entretien personnel. Pierre-Alain Graf, conseiller en assurance et prévoyance de l'agence principal de Morges et ses collègues du Team de conseil SEV restent à votre entière disposition. Vous trouverez plus d'informations sous www.helvetia.ch/sev.

helvetia 
Votre assureur suisse

AD USS

Service public!

Michael Spahr. Les délégués de l'Union syndicale suisse se sont rencontrés à Berne le 1^{er} décembre.

«Combien de personnes dans cette salle sont venues aujourd'hui en transports publics (TP)?», demande rhétoriquement la déléguée SEV et présidente centrale LPV Hanny Weissmüller aux délégués présents. La plupart des mains se lèvent. Elle explique que cela ne sera probablement plus le cas si la Suisse courbe l'échine lors des négociations avec l'UE. Si la Suisse devait céder aux exigences de libéralisation de la Commission européenne, la qualité des TP baisserait considérablement. Pour d'autres thèmes de négociation également, comme la protection des salaires et le service public, il est important que les syndicats restent vigilants et, si nécessaire, qu'ils freinent le Conseil fédéral. Les délégués sont unanimes sur ce point.

Ils se sont également sur les objets de la votation du 3 mars : avec la 13^e rente AVS, la Suisse a la meilleure possibilité de compenser la perte de pouvoir d'achat des retraités.

té-e-s. Sigi Langenbahn, directeur du LANV, le seul syndicat du Liechtenstein, parle des expériences positives dans son pays, où la 13^e rente AVS existe déjà depuis les années 90. Chez lui aussi la droite fait pression pour torpiller cet acquis social.

La pression a également augmenté dans toute la Suisse et dans toutes les branches lors des négociations salariales. Les syndicats ont certes réussi à obtenir des augmentations réelles de salaire dans de nombreuses branches, mais les employeurs sont coriaces dans la construction et l'administration fédérale. L'USS demande que les négociations salariales encore en cours compensent d'urgence les pertes de pouvoir d'achat.

À la fin de l'assemblée, les délégués ont émis un appel à la paix au Proche-Orient. En outre, la Société pédagogique vaudoise (SPV), le syndicat du personnel enseignant du canton de Vaud, est admise à l'USS. Ainsi, l'USS se compose désormais de 19 associations membres.

ANGLE DROIT

Processus de recrutement



Service juridique du SEV
journal@sev-online.ch

Les collaborateurs et collaboratrices ainsi que les employeurs ne sont pas dans une zone de non-droit pendant le processus de recrutement. Pour les deux parties, certains principes doivent être respectés, comme l'illustrent les trois exemples suivants.

1. **Albiana** postule pour un poste de cheffe de projet. Ayant reçu une réponse négative, elle se renseigne sur les raisons qui ont motivé ce refus. On s'empresse de lui rétorquer qu'on a choisi quelqu'un qui n'est pas issue de la **migration**. Albiana est révoltée et aimerait s'y opposer. Que peut-elle faire?

Dans le processus de recrutement, on ne peut pas porter atteinte aux droits de la personnalité des candidats et ils doivent être respec-

tés (droit à la protection de la sphère intime et privée, de même celle contre la discrimination). Par conséquent, Albiana serait en droit de poursuivre en justice cet employeur. Cependant, elle ne peut pas exiger une suspension de la procédure par voie judiciaire.

2. En raison de problèmes de santé, **Hans** a été déclaré inapte pour la fonction qu'il exerçait comme mécanicien de locomotive. Il postule pour un emploi mis au concours en tant que chef de circulation des trains. Lors de l'entretien d'embauche, on lui demande s'il souffre d'une **maladie**. La question est-elle légitime et Hans doit-il fournir des renseignements conformément à la vérité?

Cela dépend des circonstances. En principe, les questions posées lors d'un entretien d'embauche concernent le traitement des données personnelles. Donc ce sont les règles en matière de protection des données qui s'appliquent. Les questions sur les maladies existantes

sont légitimes, dans la mesure où des problèmes médicaux remettent en question l'aptitude à occuper le poste. Si Hans ne peut pas rester assis pendant de longues périodes à cause de douleurs de dos, il est tenu de le mentionner. Par contre, si Hans souffre parfois de migraines, cela n'intéresse pas l'employeur.

3. **Susanne** est à la recherche d'un nouveau défi et pose sa candidature pour un poste de collaboratrice pour le relevé des fréquences. Lors de l'entretien d'embauche, elle apprend que son chef actuel a fourni des renseignements. Est-il autorisé à le faire?

Des informations de **référence** ne peuvent être communiquées que si la personne concernée a donné son accord. Si des personnes sont citées comme références dans la postulation, cela implique que le candidat est d'accord que des renseignements soient demandés à ces dernières. Les renseignements doivent se limiter à des informations nécessaires pour juger de l'aptitude du candidat à occuper un poste concret. Vu que Susanne a cité explicitement son chef comme personne de référence dans sa postulation, ce dernier peut fournir les renseignements demandés.

Le team d'assistance judiciaire du SEV est à disposition pour toutes les questions juridiques concernant le processus de recrutement.

JOURNÉE DE FORMATION DES FEMMES SEV

Mouvements féministes et crise

Veronica Galster
veronica.galster@sev-online.ch

Le 24 novembre s'est tenue la journée de formation des femmes du SEV à l'hôtel Bern dans la ville éponyme. Cette journée était intitulée : «Les mouvements féministes en période de crise». On y a parlé de figures fortes et courageuses qui ont tenté d'améliorer les droits des femmes en Suisse et ailleurs.

Après l'ouverture de Lucie Waser, responsable de l'égalité des chances au SEV, le vice-président SEV, Christian Fankhauser, a donné, avec toute l'ironie et la sensibilité qui le caractérisent, quelques inputs sur le rôle de la femme et de l'homme en Suisse, en se focalisant sur des problématiques liées au monde des transports publics (TP). Un secteur qui, sur le papier, affirme vouloir rendre plus attractifs pour les femmes les métiers qui lui sont inhérents... Toutefois, que fait-on concrètement pour atteindre cet objectif? Et comment un secteur qui considère comme du temps partiel des horaires étalés sur douze ou treize heures, avec un personnel devant rester à disposition de l'employeur pendant une journée entière en étant payé seulement pour 4-5 heures, peut-il être attrayant pour les femmes?

Sabine Trier, secrétaire générale adjointe de l'ETF (la Fédération européenne des travailleurs des transports), a expliqué comment cette entité s'est impliquée pour un système de TP durable et écologique mais aussi social, donnant les mêmes chances à tous.

Femmes de l'ETF et mobilité de demain

Pour atteindre cet objectif, les femmes de l'ETF se sont concentrées sur trois choses : la campagne «Plus de femmes dans les transports. Adapter le secteur au travail des femmes»; exploiter la numérisation et l'automatisation pour promouvoir leur engagement; et lutter contre les violences de genre dans le domaine des transports.

Le secteur des TP est majoritairement masculin, avec seulement 22 % de collaboratrices (18,5 % en 2010). 15 % des femmes se trouvent dans le transport terrestre, 40 % dans l'aviation civile (dont seulement 6 % sont pilotes), et 22 % dans le transport maritime. Une des priorités de l'ETF pour 2024 est de rendre ce secteur plus attrayant.

Un peu d'histoire

L'historienne et ancienne secrétaire centrale de l'USS Dore Heim a ensuite pris la parole pour



Lucie Waser, responsable de l'égalité des chances au SEV, introduit une journée riche en solidarité.

évoquer le rôle des femmes dans les syndicats en Suisse, en particulier au SEV, qui a connu dès le départ des femmes fortes, même si elles ont toujours été minoritaires dans le monde syndical et des transports. Elles travaillaient souvent dans des secteurs qui ont disparu peu à peu, avec l'évolution technologique et l'automatisation. Les métiers qualifiés leur sont restés longtemps inaccessibles.

Ce n'est qu'en 1985 que la première mécanicienne de locs fut embauchée par les TPF et en 1991, ce sont les CFF qui ont engagé leur première mécanicienne de locs. Avec elle aussi, la première cheffe de train. La même année, le 14 juin, a eu lieu la 1^{ère} grève des femmes, et la Commission féminine du SEV a été créée. Hélène Weber a été la première secrétaire syndicale SEV.

Femmes dans les processus de paix

Ruth-Gaby Vermot-Mangold, ancienne conseillère nationale et déléguée au Conseil de l'Europe, présidente des Femmes pour la paix dans le monde, a fait part de ses propres expériences pour montrer comment le rôle des femmes est très souvent fondamental dans les processus de paix : dans les conflits. Les femmes sont celles qui reconstruisent ce qui a été détruit par les armes, toutefois, elles sont de facto ex-

clues des processus de paix officiels, des accords et conventions signés pour l'après-guerre.

Malgré cela, les femmes ne se laissent plus si facilement mettre de côté et il existe des exemples prometteurs de leur implication dans les processus de paix.

Solidarité féminine par-delà les frontières

Martine Gagnebin, présidente de l'Association suisse pour les droits des femmes SVF-ADF, a exposé les problèmes de disparité des genres, en partant de l'histoire du suffrage féminin en Suisse et par le droit de la famille, jusqu'à la situation actuelle.

Sur le plan international, la pauvreté des femmes et la violence à leur égard sont les deux problèmes que tous les pays du monde ont en commun. Si les femmes se mettent en réseau avec d'autres mouvements de défense des droits des femmes dans le monde, cela peut changer les choses. Elle a insisté sur l'importance du «réseau international qui luttera pour les droits des femmes au-delà des frontières, aussi longtemps que nécessaire».

La journée s'est terminée à la satisfaction des organisatrices et des participantes. Rendez-vous en 2024, le 15 novembre, pour parler de la réforme des retraites et son impact.

CAISSE DE PENSIONS CFF

Retraités CFF : allocation de renchérissement

Comité central PV. Lors de sa séance du 6 décembre 2023, le Conseil de fondation de la Caisse de pensions CFF a décidé de verser aux retraités une allocation de renchérissement unique de 1000 francs en 2024, afin de compenser au moins partiellement le renchérissement accumulé. La dernière fois qu'une telle allocation a été accordée aux retraités, c'était en 2004. Le conseil de fondation a également décidé qu'à l'avenir, une compensation

partielle du renchérissement serait possible dès un taux de couverture de 109% - et non plus de 120% comme jusqu'à présent.

C'est une bonne nouvelle pour nous, les retraités. Lors de son assemblée des délégués du 11 octobre, la PV SEV a adopté une résolution dans ce sens et a demandé à la CP CFF d'agir dans ce sens. En effet, un grand nombre de retraités sont de plus en plus touchés par la recrudescence du

renchérissement, qui grignote massivement leurs revenus.

Un simple coup d'œil à l'augmentation constante des primes d'assurance maladie suffit à démontrer la justesse de cette revendication. Ce succès montre qu'il est important pour les retraités de rester membres du SEV (PV). Seul le SEV s'engage avec succès pour leurs intérêts. Nous remercions le conseil de fondation qui a su reconnaître les signes du temps et agir.

PV FRIBOURG

Assemblée et bonne humeur

Jean-Louis Scherz. Près de 50 membres et des conjointes ont participé à l'assemblée d'automne de la PV Fribourg le 21 novembre dernier.

On en retiendra que l'effectif des sociétaires est en légère hausse, que le budget 2024 tient le cap et que le nouveau règlement de gestion a été adopté.

Les buts variés des excursions pour 2024 ont été présentés, et, surtout, toutes les recommandations pour la votation du 3 mars

2024 en faveur de l'introduction d'une 13^e rente AVS ont été rappelées. Faites voter toutes vos connaissances, nous méritons cet apport financier nécessaire.

La partie formelle était suivie d'un exposé de la Police cantonale fribourgeoise portant sur la cybercriminalité guettant les seniors. Enfin, les membres du comité ont servi aux participants une collation mariant fromage, pain et boissons, de quoi entretenir la bonne humeur.



LDB

PV VAUD

Excursion ferroviaire

Dominique Tissières. On en rêvait de ce train à géométrie variable, relier Montreux à Interlaken, comme le Talgo de l'époque qui reliait Zurich à Barcelone, sans changement de convoi.

L'évènement pour l'année 2023

La direction du MOB avait annoncé comme l'évènement pour l'année 2023: « Le 11 décembre 2022, au changement d'horaire, le MOB vivra un évènement historique en reliant Montreux et Interlaken sans transbordement quatre fois par jour. »

Patratras... ! De gros ennuis techniques ont anéanti ce rêve et, « cauchemar », les usagers et les touristes devront toujours changer de rame à Zweisimmen, comme avant.

Mais la ténacité de la direction du MOB et le rêve de ses usagers et des touristes sont venus à bout de toutes les adversités. Ils en rêvaient aussi, les collègues du SEV PV Vaud,

d'une excursion ferroviaire. Le transit de Montreux à Interlaken s'avérait un idéal pour une expérience en première mondiale.

Du feu et de la paille de fer

Mais, une excursion automnale exige des pré-réservations printanières, d'où, un léger doute quant à la finalité de l'affaire. Enfin, ce jeudi 19 octobre, tout joua. Les rames du Golden Pass Express transitaient sans problème de la voie étroite à la voie normale.

Durant le voyage, les commentaires fusèrent quant à la technique des écartements des boggies. D'aucuns auraient voulu descendre sur le quai pour vérifier la manœuvre. D'autres réinventaient les plans des ingénieurs. Mais, dégustant leur apéritif, le passage se fit tout en douceur. Ce transit, une réussite ! Nous n'avons vu que du feu et de la paille de fer ! Je ne narrerai pas la suite, car elle reste dans le souvenir de chacun.

COMITÉ CENTRAL RPV

Journée noire à la région Est

Service de presse de la sous-fédération RPV. La commission centrale (CoCentr) s'est rencontrée le 13 novembre 2023 pour une séance ordinaire à Schaffhouse.

CFF News 09.11.2023, négociations sur les mesures salariales 2024 : les partenaires sociaux SEV, Transfair, VSLF et ACTP négocient avec les CFF durant les semaines à venir les mesures salariales pour 2024, qui devront être appliquées au 1^{er} mai 2024.

Les résultats de l'évaluation de l'enregistrement des conversations relevant de la sécurité du 19 octobre ont été discutés à la CoCentr. La direction CFF a décidé que pour les accompagnements par des formateurs spécialisés et par les chefs de team, l'accent serait mis sur la communication et les discussions radio. De plus le thème de la communication sera traité lors de la journée de formation continue 2024.

Les thèmes suivants ont été discutés par la CoCentr : Effectif des membres, situation octobre : 1184, actualités des sections : Ticino :

nouveau président de section Brian Quadri élu lors d'une assemblée extraordinaire, avec entrée en fonction immédiate. Yuri de Biasi reste le représentant du Tessin.

CoPe, recrutement, et le thème de la sécurité : le 2 novembre fut une journée noire pour la région Est chez CFF Cargo. Deux collègues de la manœuvre ont eu de graves accidents indépendants l'un de l'autre sur les sites de la gare de triage de Limmattal et de Rothenburg.

Le vendredi 5 avril et le mardi 8 octobre 2024 se dérouleront des conférences CCT.

La **Conférence romande des sections** se tiendra le mardi 20 février, de 9 h à 16 h à l'Espace Dickens, avenue d'Ouchy 9, Lausanne à côté de notre secrétariat. Veuillez nous faire parvenir vos inscriptions au plus tard d'ici le 5 février à : tony.mainolfi@sev-online.ch ou par téléphone au 021 321 42 52.

La sous-fédération RPV souhaite à toutes et tous de belles fêtes de fin d'année et un bon passage à l'an nouveau.

IMPRESSUM

SEV – le journal du Syndicat du personnel des transports paraît toutes les trois semaines. ISSN 2624-7828

Tirage: 8 653 ex. (total 32 416 ex.), certifié REMP au 10 octobre 2023

Editeur: SEV, www.sev-online.ch

Rédaction: Michael Spahr (rédacteur en chef), Chantal Fischer, Markus Fischer, Veronica Galster, Elisa Lanthaler, Anita Merz, Yves Sancey, Eva Schmid, Tiemo Wydler

Adresse de la rédaction: Journal SEV, Steinerstrasse 35, case postale, 3000 Bern 6; journal@sev-online.ch; 031 357 57 57

Abonnements et changements d'adresse: mutation@sev-online.ch, 031 357 57 57. Abonnement annuel pour non-membres: CHF 40.–.

Annonces: Fachmedien, Zürichsee Werbe AG, Tiefenastrasse 2, 8640 Rapperswil; SEVzeitung@fachmedien.ch, 044 928 56 11, www.fachmedien.ch

Pré-presses: CH Regionalmedien AG, www.chmediafachmedien.ch
Imprimerie: CH Media Print AG, www.chmediaprint.ch

Le prochain journal de l'année paraîtra le 26 janvier 2024.

Le délai pour les annonces est fixé au 15 janvier à midi, celui de l'agenda au 26 janvier à midi.

La rédaction vous souhaite de très belles fêtes de fin d'année et se réjouit de vous retrouver en 2024.

PV VAUD

Le Comité SEV PV Vaud. J22, 23, 24, 25...les années du 21^{ème} siècle passent et continueront de passer mais le plaisir de se retrouver demeurera à jamais.

Sûr ce de fait, le comité de la section SEV PV Vaud souhaite à tous les collègues en activité ou en retraite de joyeuses fêtes de Noël et une bonne année 2024.



Gewerkschaft des Verkehrspersonals
 Syndicat du personnel des transports
 Sindacato del personale dei trasporti



Journée Clean 2024

Plateforme d'échange pour le personnel fixe et temporaire du Clean et de la division Voyageurs des CFF.

L'union fait la force!

Les défis de demain dans votre environnement professionnel feront l'objet d'exposés captivants.

Date: 27 janvier 2024, 9h15 – 15h30
Où: Restaurant Gotthard, Parkstr. 21, Goldau (SZ)

Les frais de participation et du **repas de midi** seront pris en charge, également pour les personnes qui ne sont pas membres!

L'inscription est contraignante.
Veuillez indiquer si vous souhaitez un menu végétarien ou viande.
En cas d'absence non excusée, un montant de Fr. 38.– sera facturé.
Un congé formation est octroyé selon la CCT CFF 2019, annexe 6.

Inscription jusqu'au 12 janvier 2024 à bildung@sev-online.ch



Journal du SEV

Plan de parution 2024

L'année prochaine, le journal du SEV paraîtra à nouveau toutes les trois semaines, avec une longue pause estivale de sept semaines.

N° 1	26 janvier	N° 9	12 juillet
N° 2	16 février	N° 10	30 août
N° 3	8 mars	N° 11	20 septembre
N° 4	28 mars	N° 12	11 octobre
N° 5	19 avril	N° 13	1er novembre
N° 6	10 mai	N° 14	22 novembre
N° 7	31 mai	N° 15	13 décembre
N° 8	21 juin		

Plan détaillé sur www.sev-online.ch

Sections

17.1.24
Sous-fédération VPT,
Branche Navigation

Journée de la branche. 0h15, bateau SGV à Lucerne. Détails: <http://vpt-online.ch>.

Agenda 15/23

COOPÉRATION AU DÉVELOPPEMENT SUISSE-AFRIQUE

Construction d'une école au Togo



Markus Fischer
markus.fischer@sev-online.ch

Patrick Rouvinez (67), président PV Valais et ancien collaborateur SEV, dirige avec sa femme Lucienne une petite organisation de coopération au développement. Actuellement ils récoltent des dons pour la construction d'un édifice scolaire au Togo.

Il s'agit du 4^e projet de développement de Patrick et Lucienne Rouvinez Foyeme au Togo, le pays d'origine de Lucienne. Elle est mariée avec Patrick depuis dix-huit ans et exerce la profession d'assistante médicale. Patrick a travaillé durant 24 ans aux CFF en tant qu'agent de train, ensuite cinq ans au SEV en tant que secrétaire syndical, et neuf ans en tant que collaborateur de SEV-Assurances puis, dès 2012, chez Helvetia, avant de partir à la retraite anticipée suite à une grave maladie. Jusqu'à aujourd'hui il est encore actif au SEV en tant qu'interprète pour les traductions



L'école à Lama-Poudé aujourd'hui.

simultanées. Leur premier projet de développement était en 2008-2009 la construction de onze écuries pour les agutis, une sorte de cochon d'Inde élevé au Togo pour sa viande. En 2018-2019 a suivi la construction d'une station de réception pour conseiller les jeunes mères et vacciner leurs enfants à Namaré, dans le nord du Togo.

Le 3^e projet était en 2021-2022 la construction d'une école dans le village de Dapengo-Cope pour 240 écoliers de la région. En comparaison avec l'ancienne école en terre cuite et son toit pas toujours très étanche, le nouveau bâtiment offre plus de place avec ses trois pièces séparées, ainsi qu'une meilleure protection contre la pluie et les serpents, etc. Les murs extérieurs semi ouverts laissent passer beaucoup de lumière, et l'air est plus frais durant les grandes chaleurs.

L'école a été construite par des maçons, charpentiers, ferblantiers et menuisiers locaux, tout a été fait à la main, sans machines. « Nous payons les ouvriers chaque semaine et veillons à ce qu'ils apportent leur salaire à leurs familles », explique Patrick Rouvinez. « Nous construisons par étapes : c'est seulement après avoir contrôlé qu'une étape soit complètement terminée en mandatant nos personnes de confiance sur place ou par nous-mêmes, photos à l'appui, que nous donnons l'aval pour l'étape suivante. Nos dons sont utilisés à 95% pour les projets sur place, donc pour les matériaux de construction et les salaires. Le reste sert à indemniser nos personnes de confiance, surtout pour la benzine et les frais d'hébergement. Il nous tient à coeur de



Inauguration de la nouvelle école primaire de Dapengo-Cope en été 2022, avec Patrick et Lucienne Rouvinez Foyeme (premier rang, 2e et 3e à partir de la droite).

donner des informations sur les étapes et les résultats obtenus afin que nos donateurs voient ce que nous avons pu réaliser. »

L'école à Dapengo-Cope a coûté environ 17 000 euros, elle a été financée par les dons d'amis de la famille Rouvinez Foyeme, d'habitants de leur lieu de domicile, Genolier (VD) et des environs, des sous-fédérations SEV VPT, BAU, ZPV et RPV ainsi que de membres SEV d'autres sous-fédérations. Lors de l'inauguration de l'école, des t-shirts et des casquettes portant l'ancien logo du SEV ont été distribués aux personnes présentes. « Ils ont eu beaucoup de plaisir à recevoir ces cadeaux », raconte Patrick.

Patrick et Lucienne veulent construire un bâtiment identique dès le printemps 2024, si possible en l'espace d'une année, dans le village de Lama-Poudé pour quelque 240 écoliers de six villages alentours. Cela se situe au nord du Togo, à environ 430 km au nord de la capitale, Lomé, à la frontière avec le Bénin. Pour cela, 17 000 euros sont nécessaires. « D'avance un grand merci pour tous les dons ! » nous dit Patrick.

Compte pour les dons : Raiffeisen IBAN CH96 8080 8005 0962 5858 1, Foyeme Rouvinez Pouguintimpo + Patrick, « Projet Lama-Poudé, Togo 2024-2025 ». Ou par twint : « Don pour le Togo », Patrick Rouvinez, 079 192 87 81.



SAHARA : TRADITION SÉCULAIRE

Omar Cartulano

Fin décembre, à Douz, en Tunisie, des milliers de personnes venues de tout le monde arabe se réuniront pour la 55^e édition du Festival international

du Sahara, un événement fondé en 1910 qui célèbre la culture saharienne et nomade avec costumes et danses traditionnels, jeux folkloriques,

chasses, combats et courses de chevaux et de dromadaires. Quatre jours de fête ininterrompue, pleine de couleurs, de musique et d'excitation !

?

QUIZ

Es-tu incollable?

1. Quelle a été la 1^{ère} fonction de Christian Fankhauser au SEV?

- Spécialiste de la communication.
- Secrétaire syndical.
- Chef du personnel.

2. Le financement d'une 13^e rente AVS ne pose pas de problème parce que ... ?

- on fume davantage et que des recettes plus importantes provenant de l'impôt sur le tabac sont ainsi versées à l'AVS.
- il y a plus d'assurés actifs qu'il y a dix ans.
- l'AVS enregistre des excédents et présente une réserve d'environ 50 milliards de francs.

3. Les femmes de l'ETF se consacrent dans la lutte...

- contre la violence sexiste.
- contre les salaires de dumping.
- pour plus de liaisons ferroviaires transfrontalières.

4. Quel est le nom de la capitale du pays où Patrick Rouvinez, membre du SEV, veut construire un bâtiment scolaire?

- Lomé.
- Togo.
- Ouagadougou.

Tu peux participer en envoyant ta réponse avec la solution et tes coordonnées d'ici le **mardi 16 janvier 2024**.

Par e-mail: mystere@sev-online.ch

Sur internet: www.sev-online.ch/quiz

Par carte postale: SEV, Quiz, Postfach, 3000 Bern 6

Le/la gagnant-e sera tiré-e au sort parmi les bonnes réponses et remportera des **bons d'achats de livres d'une valeur de 40 francs**. Son nom sera publié dans le prochain numéro du journal. Ce concours ne donne lieu à aucune correspondance.

Solution du quiz N°14 /2023:

b/c/b/b

C'est **Alfred Egger**, à Bonstetten, membre de la PV Zurich, qui remporte **une carte cadeau des CFF d'une valeur de 40 francs**.

SUR LES TRACES DE ...

Heiko Moser, constructeur de voies ferrées et mécano de chantier



Chantal Fischer
chantal.fischer@sev-online.ch

«J'ai toujours un billet de 50 francs dans la poche que je propose à mon interlocuteur», nous explique Heiko Moser au sujet de sa tactique pour recruter de nouveaux collègues pour le SEV. Le constructeur de voies ferrées diplômé et mécanicien B80 travaille depuis 2007 chez BLS, il est depuis là un membre SEV convaincu.

Pour Heiko Moser, c'est une évidence: «Lorsque l'on travaille dans les chemins de fer, le sociétariat au SEV va de soi!». Le SEV – qui est presque aussi vieux que le chemin de fer lui-même – fait partie de la tradition. Notre recruteur à succès aborde régulièrement les nouveaux collègues et leur explique la nécessité d'avoir un syndicat. Aux gens qui disent: «Tout va bien pour moi, je n'ai pas besoin du SEV», il rétorque que si le personnel se porte si bien, c'est uniquement grâce au SEV. Cet argument lui permet de convaincre pas mal de monde.

À celui qui ose lui reprocher de ne recruter des membres que pour l'argent que cela rapporte, il sort le billet de sa poche et le pose sur la table. Par-là, il veut montrer qu'il agit par conviction et non pas pour la prime de recrutement. Son but est de démontrer que le SEV devient de plus en plus fort en comptant plus de membres. Avec un taux d'organisation élevé, un syndicat a plus de poids dans les négociations et peut mieux faire passer les revendications de ses membres. En particulier à ses collègues des travaux, il explique l'importance d'être membre du SEV: «le groupe Construction et entretien dispose maintenant de cinq sièges au comité central BLS mais, si nous perdons des membres, nous perdons aussi des voix et nous ne pourrions plus co-décider dans les sujets importants qui concernent BLS.»

Total engagement pour le syndicat

Peu après son engagement chez BLS, Heiko a été recruté par un membre de l'époque du groupe Construction et entretien. Pendant longtemps, il a été un membre passif du SEV, puis il est devenu représentant d'un site, jusqu'à ce que le groupe recherche il y a deux ans une succession pour la présidence. Heiko a proposé sa candidature et a été élu. Depuis lors, il a suivi beaucoup de cours SEV et Movendo à l'attention des syndicalistes actifs et a participé à toutes les séances de comité central BLS et d'autres assemblées.

Si on lui demande où le SEV devrait encore s'améliorer, il répond: «Sur le plan de la communication sur les succès obtenus. Nous devons

montrer davantage ce que fait et obtient le SEV même si ce ne sont pas forcément de grands succès.» Par exemple, durant le coronavirus, le SEV a pu obtenir, après pas mal d'insistance, que des containers de chantier et des toilettes mobiles soient installés dehors pour le personnel, puisque les restaurants et autres possibilités de ravitaillement n'étaient pas d'actualité.

Une vie bien remplie

Heiko Moser est né et a grandi en Allemagne de l'Est, dans des conditions compliquées sur le plan politique. Il n'avait personnellement aucune affinité avec le système et, à cause de cela, il a été assez vite exclu de la société. Comme en 8^e année scolaire il n'a pas suivi ses camarades de classe dans la Jeunesse libre allemande (FDJ), toutes ses chances d'intégration se sont envolées. On lui a alors proposé deux voies d'apprentissage pour se débarrasser de lui. La première était dans l'élevage d'animaux, la deuxième dans la construction des voies ferrées. Dans ce dernier domaine il connaissait déjà quelques personnes. «C'est pour cela que j'ai choisi cette branche où j'ai été traité normalement, car là, personne ne savait que je n'avais pas fait la Jeunesse libre allemande.» Il a ainsi commencé sa formation d'ouvrier spécialiste auprès de la Deutsche Reichsbahn puis, après la chute du mur, il l'a continuée à la Deutsche Bahn. En fin de compte, une année avant la fin de sa formation, Heiko est allé travailler chez Sersa. Durant cette période, il habitait près de la Suisse, à Munich. En 2003, Heiko a quitté l'Allemagne et a travaillé quelques années en tant que machiniste et responsable de projet dans une entreprise de recyclage appartenant à des personnes de sa famille en Suisse. En 2007, après la faillite de cette entreprise, il a trouvé une place chez BLS et effectué là sa formation de mécanicien B80.

À 50 ans, notre collègue apprécie la variété de sa profession: «On ne s'ennuie jamais et tu travailles toujours dans un team, cela me plaît», souligne-t-il. Il est basé à Anet (Ins), mais doit de temps à autre effectuer des remplacements sur d'autres sites. Il est content de BLS en tant qu'employeur même si, d'un point de vue syndical, il y a parfois quelques frictions.

Heiko habite à Berne dans le quartier de Bethlehem. Lorsqu'on lui demande ce qu'il fait de son temps libre, il répond en rigolant que le SEV est devenu son hobby. Mais il aime bien voyager, surtout dans les villes d'Europe. Il voyage presque toujours en train: «De retour en Suisse j'apprécie le système qui fonctionne à la perfection, la ponctualité, la constance et les nombreuses correspondances», conclut Heiko.

QUATRE SAISONS

Micha Dalcol

